

FOCUS

Décembre 2015

Secteur tertiaire à Bruxelles : quelles activités soutiennent la croissance ?

Pierre-François Michiels

La publication des dernières perspectives économiques régionales 2015-2020 offre l'occasion d'analyser l'évolution de l'activité économique et de l'emploi à Bruxelles au niveau sectoriel. On sait que l'économie bruxelloise est largement orientée vers le secteur tertiaire. Mais comment la structure d'activité a-t-elle évolué depuis le début des années 1980 ? Quelles sont les tendances attendues dans les années à venir au sein des différentes branches d'activité de services en matière de valeur ajoutée et de création d'emplois ? Quels secteurs ont soutenu ou freiné la croissance par le passé et quels seront les moteurs de la reprise annoncée ?

Introduction

Que ce soit sur le plan géographique, institutionnel, démographique ou socio-économique, la Région de Bruxelles-Capitale présente des caractéristiques propres qui sont régulièrement mises en avant. Elle occupe une position centrale en Belgique et en Europe, est localisée sur un territoire exigu, endosse à la fois le statut de ville et de région mais aussi de capitale multiple, est habitée par une population en forte croissance, dispose d'une main-d'oeuvre qualifiée, etc. Toutes ces caractéristiques ont, au fil du temps, influencé l'évolution de l'activité économique bruxelloise. Cette influence se traduit notamment par une structure sectorielle particulière, largement dominée par les activités de services, qui la distingue nettement des deux autres régions belges. La prépondérance du secteur tertiaire (→ [Glossaire](#)), déjà observable il y a plus de 30 ans, s'est progressivement renforcée jusqu'à nos jours. L'ampleur et la nature de la tertiarisation de l'économie diffèrent si l'on compare

la situation de Bruxelles et de la Belgique dans son ensemble. Au cours des trois dernières décennies, de profondes mutations ont modifié l'importance relative des branches d'activité. Leurs performances en matière de valeur ajoutée et de d'emploi ont évolué durant cette période et parfois différemment aux niveaux régional et national. Les moteurs de la croissance par le passé ne sont pas toujours les mêmes que ceux attendus dans les années à venir.

Pour analyser ces évolutions sectorielles en détail sur une longue période, on peut exploiter les résultats des dernières perspectives économiques régionales 2015-2020, publiées en juillet 2015. Ces projections régionales à moyen terme sont issues du modèle HERMREG (→ [Méthodologie](#)). Celui-ci permet de réaliser des projections pour différents agrégats en les ventilant selon 13 branches d'activité, sur base de séries de données historiques remontant au milieu (voire au début pour certaines variables) des années



1. Contexte macroéconomique

Les perspectives économiques régionales 2015-2020, reposent sur le cadre macroéconomique national présenté par le Bureau fédéral du Plan (BFP) en mai 2015^[1].

La reprise de la croissance se confirme en 2015 mais reste modérée

Selon les projections, la croissance du PIB bruxellois en volume (→ [Glossaire](#)) devrait s'élever à 1,4 % par an en moyenne entre 2015 et 2020, soit un rythme à peine inférieur à celui attendu au niveau belge (1,5 % par an). La reprise amorcée timidement en 2014 (+0,6 % à Bruxelles) devrait ainsi se raffermir sensiblement. Il s'agit d'une nette amélioration par rapport aux performances enregistrées de 2009 à 2013, période caractérisée en moyenne par une croissance nulle de l'activité économique bruxelloise.

L'emploi repart à la hausse à partir de 2015

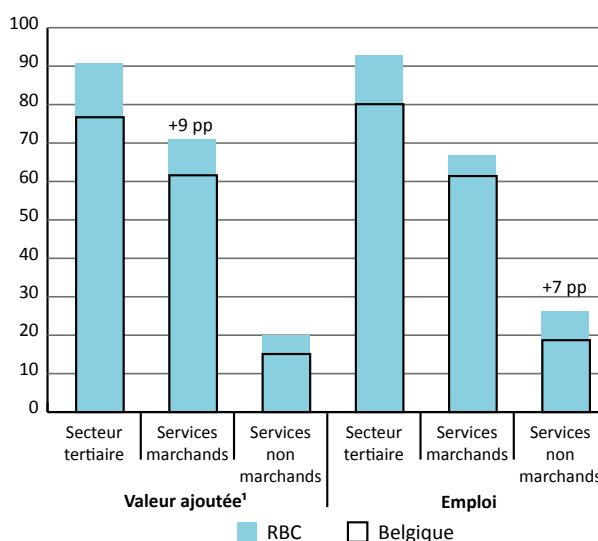
Sur la période 2015-2020, l'emploi intérieur (→ [Glossaire](#)) devrait augmenter de 0,6 % par an à Bruxelles, contre une hausse de 0,7 % pour l'ensemble du pays. Ce redressement annoncé intervient après trois années consécutives, de 2012 à 2014, marquées par une quasi-stagnation du nombre de travailleurs occupés sur le territoire régional. De 2015 à 2020, les créations nettes d'emplois s'élèveraient à environ 4 300 unités par an en moyenne, portant l'emploi intérieur bruxellois à plus de 715 000 personnes en 2020.

1980. L'encadré 1 présente brièvement les principaux résultats qui définissent le contexte macroéconomique en Région de Bruxelles-Capitale.

Le secteur tertiaire domine mais sa part plafonne

Le graphique 01 montre la nette domination du secteur tertiaire au sein de la structure d'activité de l'économie bruxelloise, que ce soit en matière de valeur ajoutée (91 % du total en 2013) ou d'emploi (93 %). En comparaison, les activités tertiaires pèsent nettement moins dans l'économie nationale, avec respectivement 77 % et 80 % du total en 2013. Concernant la valeur ajoutée, l'écart se marque en grande partie au niveau de la part des services marchands, plus importante à Bruxelles (71 %) qu'en Belgique (62 %). Côté emploi, c'est surtout le poids plus élevé des services non marchands – essentiellement constitués de la branche « administration publique et éducation » – qui distingue la Région (26 %) de l'ensemble du pays (19 %). Cette situation reflète le statut particulier de Bruxelles, en tant que capitale et centre de décision sur les plans économique, politique et administratif.

01 Structure d'activité de la RBC et de la Belgique en 2013 (part en %)



(1) Valeur ajoutée à prix courants

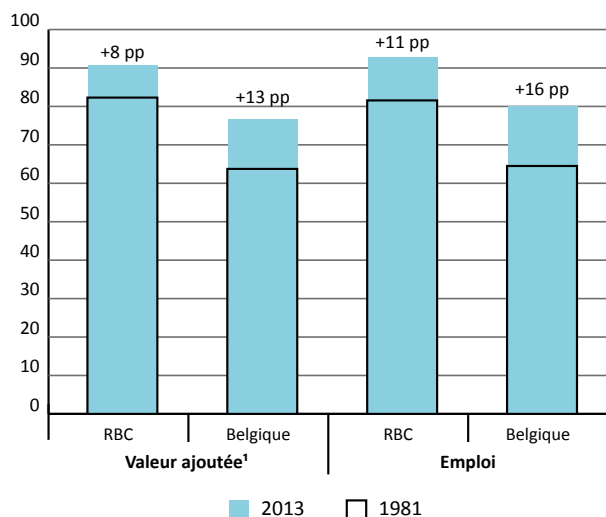
Source : HERMREG

Sur base des séries historiques utilisées dans le modèle HERMREG, on constate que le caractère tertiaire de l'activité économique à Bruxelles était déjà présent au début des années 1980 et plus affirmé qu'au niveau national (graphique 02)^[2]. En analysant l'évolution de la structure d'activité au cours des dernières décennies, on remarque que ce caractère s'est encore renforcé. Toutefois, si ce processus de tertiarisation est bien visible au niveau bruxellois, les changements de structure ont en réalité été sensiblement plus importants à l'échelle du pays. C'est surtout du côté des services marchands que les évolutions ont été remarquables : entre 1981 et 2013, leur part dans l'emploi total a ainsi progressé de 9 points de pourcentage (pp) (→ [Glossaire](#)) à Bruxelles et de 17 pp pour la Belgique. L'évolution du poids des services non marchands a été moindre, avec un gain de 3 pp au niveau bruxellois et même un recul de 2 pp pour l'ensemble du pays.

La tertiarisation de l'activité économique s'observe également dans de nombreuses grandes villes ou régions de pays industrialisés. Plusieurs éléments expliquent cette tendance, certains étant globaux et d'autres propres à Bruxelles. Parmi les mutations globales intervenues au cours des trente dernières années, on peut pointer la tendance croissante des entreprises à externaliser des activités périphériques pour se recentrer sur leur cœur de métier. Cette évolution a donné lieu à une réallocation d'une partie de la valeur ajoutée et de l'emploi des secteurs « traditionnels » (comme l'industrie par exemple) vers des branches d'activités spécialisées au sein des services marchands (secrétariat social, services juridiques et informatiques, nettoyage,

gestion du parc automobile, etc.). D'autres facteurs ont également joué un rôle, comme par exemple le progrès technique, la dématérialisation de certaines activités économiques, la globalisation des échanges commerciaux ou encore les changements au niveau de la consommation des particuliers [Schreiber et Vicard, 2011].

02 Évolution de la part du secteur tertiaire en RBC et en Belgique (%)



(1) Valeur ajoutée à prix courants

Source : HERMREG

D'autres évolutions sont plus spécifiques à Bruxelles, notamment celles liées à son statut particulier de capitale évoqué plus haut. L'un des changements les plus importants à ce propos concerne la présence des organisations internationales sur le territoire régional qui s'est renforcée de manière continue, notamment à travers le développement des institutions européennes. Dans le sillage de ces institutions, la Région a également accueilli un nombre croissant d'acteurs périphériques, parmi lesquels une multitude de représentations diplomatiques ou encore de lobbys. Pour répondre aux besoins de l'ensemble de ces acteurs, une offre de services très variée s'est progressivement développée : soutien administratif, traduction, consultance, support juridique, logistique, tourisme d'affaires, organisations d'événements (congrès, colloques, salons...). Enfin, étant donné le caractère relativement exigü du territoire bruxellois, l'impact de la compétition accrue entre les opérateurs économiques pour l'occupation du sol est à souligner. Des activités plus consommatrices d'espace et parfois à moins haute valeur ajoutée ont ainsi progressivement perdu du terrain au sens littéral.

L'ensemble de ces éléments explique le renforcement du secteur tertiaire à Bruxelles et en particulier la

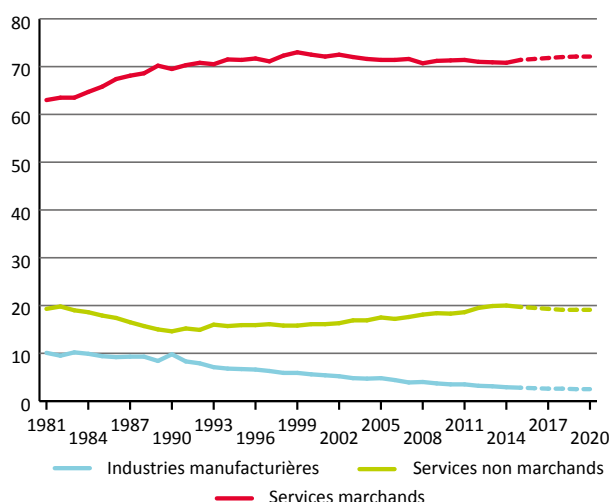
forte progression de la part des services marchands, notamment au détriment de l'industrie (graphiques 03 et 04). En matière de valeur ajoutée, le poids des services marchands a surtout augmenté entre le début des années 1980 et la fin des années 1990 (passant de 63 % à 73 %), pour ensuite rester relativement stable. En revanche, leur part dans l'emploi bruxellois a continué de croître, même au-delà du milieu des années 2000. On verra plus loin que cette augmentation a été concentrée dans deux branches particulières. En ce qui concerne l'industrie manufacturière, le recul relatif est intervenu de manière pratiquement constante depuis le début des années 1980. L'emploi industriel représentait encore 12 % du total régional en 1981, contre seulement 3 % en 2013.

En projection, l'évolution de la structure d'activité à Bruxelles prolonge les tendances observées dans le passé récent. Ainsi, le poids de l'industrie manufacturière, déjà très faible, devrait continuer de se réduire, passant à 2,5 % en 2020, aussi bien en ce qui concerne la valeur ajoutée que l'emploi. Toutefois, en ligne avec l'évolution enregistrée depuis 2010, l'ampleur de ce recul resterait moins marquée que durant les décennies précédentes. La tertiarisation de l'économie devrait également connaître un ralentissement dans les années à venir à travers deux mouvements opposés : évolution à la hausse de l'importance relative pour les services marchands et à la baisse pour les services non marchands. En ce qui concerne la valeur ajoutée, les deux mouvements se compenseraient, si bien que le poids de l'ensemble du secteur tertiaire stagnerait entre 2015 et 2020. Du côté de l'emploi, l'augmentation de la part des services marchands se poursuivrait de façon nette et dépasserait le recul attendu dans les services non marchands. En définitive, le poids des activités tertiaires dans l'emploi intérieur bruxellois continuerait donc de se renforcer à l'horizon 2020 (93,5 % du total) mais selon un rythme moins soutenu que celui qui prévalait avant la crise.

Contribution des branches d'activité du secteur tertiaire

Cette section analyse plus en détail les projections au niveau sectoriel. Le tableau 05 reprend de manière synthétique les résultats relatifs à la valeur ajoutée et à l'emploi pour chacune des 13 branches d'activités identifiées dans le modèle HERMREG. Ce dernier permet également de calculer dans quelle mesure les différentes branches ont contribué par le passé ou vont contribuer dans les années à venir à la croissance de la valeur ajoutée et de l'emploi à Bruxelles. Cette

03 Évolution de la structure d'activité de la RBC en termes de valeur ajoutée¹, 1981-2020 (part en %)

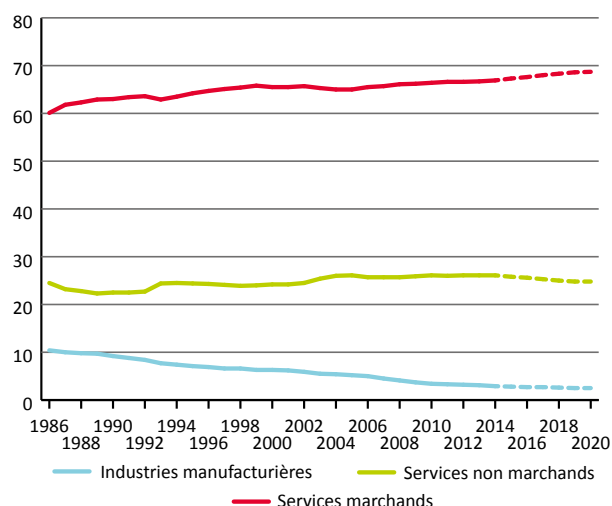


(1) Valeur ajoutée à prix courants

Source : HERMREG

contribution (→ Glossaire) dépend à la fois du poids relatif des secteurs dans la structure d'activité et de leur dynamique de croissance propre. Les commentaires ci-dessous se concentrent uniquement sur les six principales branches d'activité du secteur tertiaire. Le graphique 06 présente les chiffres de contribution pour la période 2015-2020 tandis que le graphique 07 permet de visualiser l'évolution des performances sectorielles dans le temps.

04 Évolution de la structure d'activité de la RBC en termes d'emploi, 1986-2020 (part en %)



Source : HERMREG

Autres services marchands

La branche des « autres services marchands » constitue de loin le secteur d'activité le plus important à Bruxelles. En 2013, il représentait 28 % de l'emploi intérieur (avec plus de 190 000 travailleurs occupés) et 27 % de la valeur ajoutée régionale. Cette branche regroupe une grande diversité d'activités, comme par exemple l'édition, l'audiovisuel, la publicité, les services informatiques, le conseil et la consultance, les services

05 Principaux résultats par branche d'activité en RBC

	Valeur ajoutée			Emploi			
	Millions d'euros ¹ 2013	Part ¹ 2013 (%)	Croissance ² moyenne 2015-2020 (%)	Nombre de personnes 2013	Part 2013 (%)	Croissance moyenne 2015-2020 (%)	Différence moyenne 2015-2020 (personnes)
Agriculture	11	0,0	2,0	111	0,0	1,6	2
Energie	2 109	3,3	1,1	7 291	1,1	1,2	85
Industries manufacturières	1 963	3,1	-0,2	21 143	3,1	-2,2	-414
Biens intermédiaires	585	0,9	-2,7	4 065	0,6	-5,3	-175
Biens d'équipement	600	0,9	1,0	6 012	0,9	-0,2	-14
Biens de consommation	778	1,2	0,7	11 066	1,6	-2,2	-224
Construction	1 853	2,9	1,0	21 373	3,1	0,3	60
Services marchands	45 555	70,9	1,7	459 352	66,7	1,0	4 911
Transports et communication	5 513	8,6	1,6	45 448	6,6	0,2	77
Commerce et horeca	7 654	11,9	1,5	97 144	14,1	0,2	240
Crédit et assurances	11 300	17,6	2,5	58 228	8,5	0,0	8
Santé et action sociale	3 756	5,8	1,8	68 355	9,9	1,7	1 217
Autres services marchands	17 332	27,0	1,4	190 178	27,6	1,7	3 370
Services non marchands	12 763	19,9	0,3	179 691	26,1	-0,2	-366
Administration publique et éducation	12 697	19,8	0,3	174 040	25,3	-0,3	-511
Services domestiques	67	0,1	1,9	5 651	0,8	2,3	145
Total	64 254	100,0	1,4	688 961	100,0	0,6	4 276

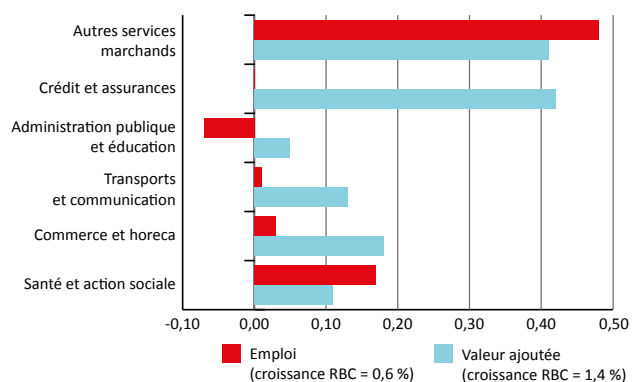
Source : HERMREG

(1) Valeur ajoutée à prix courants

(2) Croissance de la valeur ajoutée en volume (euros chaînés, année de référence 2005)

administratifs et de soutien ou encore les activités immobilières, comptables, juridiques, scientifiques et techniques. Dans l'ensemble, ces activités ont connu un développement très important au cours des 25 dernières années au niveau bruxellois (voir les explications apportées plus haut). En particulier, les effectifs de la branche ont fortement progressé puisque le secteur occupait encore 121 000 travailleurs en 1990, pour une part de 19 %. Entre 1990 et 2013, le nombre de travailleurs a augmenté dans seulement trois secteurs d'activité à Bruxelles. On y retrouve les « autres services marchands » (+69 000 emplois environ en termes nets), qui devançant largement les branches « administration publique et éducation » (+39 000) et « santé et action sociale » (+27 000).

06 Contributions sectorielles à la croissance de la valeur ajoutée¹ et de l'emploi en RBC, 2015-2020 (pp)



(1) Valeur ajoutée en volume

Source : HERMREG

Depuis le milieu des années 2000, l'emploi du secteur a en particulier été soutenu par le succès croissant des titres-services (→ Encadré 2). Cela a notamment permis à l'emploi de continuer de croître durant la période d'après-crise (selon un rythme de plus en plus lent toutefois). À l'inverse, la valeur ajoutée a été davantage affectée, avec un léger recul en 2009 (-0,2 % en volume) et surtout une chute spectaculaire en 2012 (-6,1 %). Dans ce contexte, il faudra attendre 2014 pour retrouver un niveau de valeur ajoutée dépassant – à peine – celui observé en 2008.

En projection, la croissance de la valeur ajoutée générée dans les « autres services marchands » devrait rester relativement stable, autour de 1,4 % par an en moyenne sur la période 2015-2020. Le nombre de travailleurs augmenterait de 1,7 % chaque année sur le même intervalle, ce qui correspond à la création d'un peu moins de 3 400 emplois par an de façon nette. On note cependant que l'ampleur de ces créations devrait déjà se réduire assez nettement durant les deux dernières années de la projection. À l'horizon 2020, environ 213 000 personnes travailleraient dans cette branche, soit près de 17 000 de plus qu'en 2015.



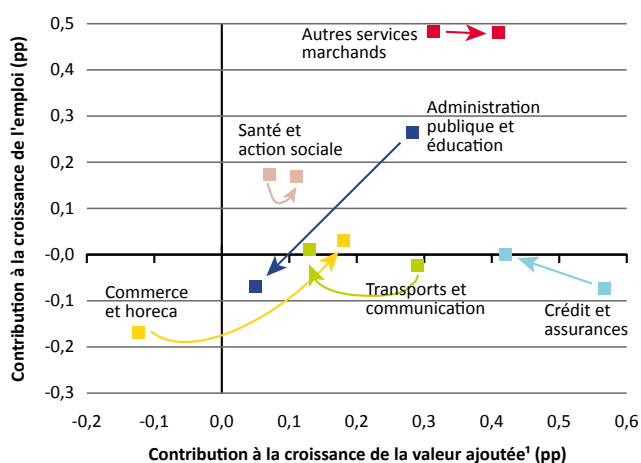
2. Emplois dans les titres-services

En 2013, près de 19 000 personnes travaillaient via le système des titres-services en Région de Bruxelles-Capitale, dont environ 16 000 comptabilisées dans la branche des « autres services marchands » et 3 000 dans la branche « santé et action sociale ». Depuis l'introduction du système en 2004, l'emploi dans les titres-services a connu une forte croissance, en particulier à Bruxelles. Entre 2007 et 2013, le nombre de travailleurs a été multiplié par 6 au niveau bruxellois (3 pour l'ensemble du pays). Durant cette même période, près de la moitié des créations nettes d'emplois enregistrées à Bruxelles est attribuable aux titres-services. En effet, de 2007 à 2013, l'emploi régional total a augmenté en moyenne de 5 100 unités par an en termes nets. Parmi ces créations, on observe environ 2 500 travailleurs supplémentaires chaque année dans les activités liées aux titres-services. Le système a ainsi contribué à soutenir la croissance de l'emploi durant les années qui ont suivi la crise de 2008/2009. La croissance de l'emploi dans les titres-services a toutefois tendance à ralentir sensiblement ces dernières années, aussi bien à Bruxelles que dans les deux autres régions. Si l'on peut estimer que le secteur tend progressivement vers une certaine maturité, il faut également relever l'impact de la crise sur une partie des entreprises du secteur et sur le pouvoir d'achat des utilisateurs. D'autant que le coût d'utilisation pour ceux-ci a augmenté suite aux modifications successives décidées par le gouvernement en ce qui concerne le prix d'achat et les possibilités de déduction fiscale.

Dans ces conditions, les projections prolongent le ralentissement en cours. Sur la période 2015-2020, l'emploi dans les titres-services à Bruxelles devrait augmenter de 0,8 % par an, soit un rythme nettement plus faible que précédemment. Sur base annuelle, les créations nettes d'emplois dans le secteur dépasseraient à peine 150 unités, alors que pour l'ensemble de la Région, l'augmentation de l'emploi intérieur atteindrait près de 4 300 unités.

Si l'on analyse l'évolution des performances du secteur dans le temps sur base du graphique 07, on constate que la contribution pour ce qui concerne l'emploi devrait rester stable, à hauteur de 0,48 pp par an. Les « autres services marchands » continueraient donc de dominer largement les autres branches en matière de créations nettes d'emplois. En revanche, la contribution à la croissance de la valeur ajoutée progresserait, passant de 0,31 pp par an entre 1990 et 2013 à 0,41 pp pour la période 2015-2020. Dans les années à venir, les « autres services marchands » devraient donc se profiler comme l'un des deux piliers importants du redressement de l'activité économique de la Région, pratiquement à égalité avec le secteur financier (voir ci-après).

07 Évolution des contributions dans le secteur tertiaire en RBC, moyennes 1990-2013 et 2015-2020



(1) Valeur ajoutée en volume

Note : Croissance moyenne valeur ajoutée totale RBC = 1,4 % (1990-2013) et 1,4 % (2015-2020)

Note : Croissance moyenne emploi total RBC = 0,4 % (1990-2013) et 0,6 % (2015-2020)

Source : HERMREG

Crédit et assurances

En tant que centre financier, Bruxelles se distingue du reste du pays par une forte prépondérance de la branche « crédit et assurances ». Avec une part de près de 18 % dans la valeur ajoutée et de 8,5 % dans l'emploi en 2013, le secteur financier bruxellois se situe largement au-dessus de la moyenne nationale (respectivement 6,0 % et 2,8 %). Cette situation s'explique notamment par la nature très différente des services proposés à Bruxelles, davantage centrés sur les activités de banque de gros et d'investissements ou encore la gestion de fortune. Les services financiers ont constitué un moteur important de la croissance de l'activité économique de la Région, en particulier entre 1994 et 2002. En revanche, l'emploi occupé dans le secteur diminue de manière pratiquement continue depuis 2003. En l'espace de 11 ans, la branche « crédit et assurances » a ainsi perdu plus de 11 000 travailleurs en termes nets, pour atteindre un effectif d'environ 58 000 personnes en 2013.

Les crises successives qui ont touché le secteur financier dans le passé récent (*subprimes*, dettes souveraines, *grexit*, en particulier) ont grevé l'évolution de l'emploi. La survie de certains établissements bancaires a été mise en péril et l'ensemble des banques ont dû prendre des mesures pour assainir leur situation bilantaire. Ces crises ainsi que l'impact qu'elles ont eu sur l'environnement économique global ont également pesé sur la rentabilité des opérateurs financiers, entraînant le secteur dans une logique de poursuite de la rationalisation des effectifs. Les conséquences ont été moins négatives en matière de valeur ajoutée

puisque, en dehors d'importantes corrections enregistrées en 2007 et 2013 (autour de -3 % chaque fois), le volume d'activité a continué de progresser.

De 2015 à 2020, la croissance de la valeur ajoutée dans la branche « crédit et assurances » devrait s'élever à 2,5 % par an en moyenne, marquant un net redressement par rapport à l'évolution des deux années précédentes. Avec ce regain d'activité, la contribution de la branche à la croissance de la valeur ajoutée régionale atteindrait 0,42 pp par an entre 2015 et 2020, soit un peu moins d'un tiers du total (graphique 06). Ce résultat fait du secteur financier le principal contributeur à la reprise de l'activité économique bruxelloise dans les années à venir, juste devant les « autres services marchands ». Cependant, contrairement à l'amélioration attendue pour ces derniers (voir ci-dessus), il faut souligner que les performances du secteur s'inscriraient en retrait par rapport au passé. En effet, la contribution des activités financières était sensiblement plus élevée durant la période 1990-2013 (0,57 pp par an en moyenne) et largement supérieure à celle enregistrée par les autres branches (graphique 07).

En matière d'emploi, les projections tablent sur une quasi-stagnation du nombre de travailleurs occupés dans la branche « crédit et assurances » entre 2015 et 2020, quelque peu au-dessus de 57 000 personnes. Si le secteur financier reste un important pourvoyeur de main-d'oeuvre au niveau de la Région, sa contribution à la croissance de l'emploi intérieur bruxellois devrait donc être pratiquement nulle. Malgré ce résultat, le graphique 07 indique qu'il s'agit d'une légère amélioration en comparaison de la contribution moyenne négative de la période 1990-2013 (-0,07 pp).

Administration publique et éducation

Au niveau bruxellois, la branche « administration publique et éducation » fait partie des trois seuls secteurs mentionnés plus haut à avoir enregistré une augmentation du nombre de travailleurs en 2013 par rapport à 1990 (+39 000). Forte de la présence de nombreuses institutions et autorités attachées à différents niveaux de pouvoirs (fédéral, régional, communautaire, local), la branche occupait 174 000 personnes en 2013, soit un quart de l'emploi intérieur de la Région de Bruxelles-Capitale. En comparaison, la part de ce secteur dans l'emploi national n'est que de 18 %.

La branche « administration publique et éducation » est par nature peu sensible aux fluctuations conjoncturelles. Alors qu'entre 2009 et 2013, la

croissance de l'emploi dans les services marchands ralentissait à 0,6 % par an en moyenne, le nombre de travailleurs occupés dans les administrations et l'enseignement a continué de progresser à un rythme relativement élevé (+1,2 % par an), soutenant ainsi l'emploi régional. L'année 2014 et les suivantes devraient marquer une rupture par rapport à l'évolution positive enregistrée au cours de la décennie précédente. En effet, dans un contexte d'assainissement des finances publiques, les mesures de consolidation budgétaire prises à différents niveaux de pouvoirs (notamment la limitation des remplacements suite aux départs naturels dans l'administration) devraient se traduire par un recul des effectifs de la branche en projection. Sur la période 2015-2020, près de 510 emplois seraient ainsi perdus chaque année en moyenne, ce qui correspond à une diminution du nombre de travailleurs de 0,3 % par an.

Dans ces conditions, la contribution de la branche à la croissance de l'emploi bruxellois deviendrait négative, chutant à -0,07 pp par an durant la même période (graphique 06). La moyenne observée de 1990 à 2013 s'élevait à 0,26 pp sur base annuelle. On voit clairement au graphique 07 que la branche « administration publique et éducation » enregistre ainsi le recul le plus important en projection par rapport aux performances passées. Pour ce qui concerne la valeur ajoutée, la contribution resterait légèrement positive (+0,05 pp) mais largement en deçà des performances passées. Cette trajectoire similaire à celle attendue au niveau de l'emploi est un résultat logique, étant donné que dans cette branche, ce sont essentiellement les salaires qui constituent la valeur ajoutée.

Transports et communication

En 2003, la branche « transports et communication » représentait encore 12,0 % de la valeur ajoutée bruxelloise, une part qui a ensuite rapidement chuté pour atteindre 8,6 % en 2013. Au niveau de la Région, à la différence de ce que l'on observe pour l'ensemble de la Belgique, le secteur est davantage dominé par les activités relatives aux télécommunications. À ce titre, les activités localisées à Bruxelles ont largement profité de l'essor des technologies de l'information et de la communication durant la seconde partie des années 1990 mais ont, pour la même raison, souffert des conséquences de l'éclatement de la bulle internet au début des années 2000. Entre 1997 et 2003, la croissance de la valeur ajoutée en volume dans la branche « transports et communication » a été particulièrement dynamique, avec une progression de

8,7 % par an en moyenne. Les dix années suivantes ont été marquées par une évolution globalement négative de l'activité (-0,9 % en moyenne). Du côté de l'emploi, le nombre de travailleurs occupés dans le secteur a grimpé à près de 56 000 unités en 2001, avant de reculer progressivement pour se stabiliser autour de 46 000 personnes entre 2008 et 2013.

Dans les années à venir, la valeur ajoutée de la branche devrait repartir à la hausse (+1,6 % par an sur la période 2015-2020) mais le volume d'activité attendu en fin de projection resterait encore légèrement inférieur à celui atteint en 2003. Ce regain d'activité ne devrait pas donner lieu à une véritable reprise des embauches dans le secteur. Entre 2015 et 2020, l'emploi ne devrait en effet progresser que de 0,2 % chaque année, soit une augmentation cumulée de moins de 500 travailleurs. Il devrait bien y avoir une augmentation des effectifs de 2015 à 2018 (230 créations nettes par an), mais elle serait en partie compensée par les pertes d'emploi attendues pour les deux dernières années de la projection.

Dans ces conditions, la branche « transports et communication » ne contribuerait que modestement à la reprise de l'activité économique bruxelloise et pratiquement pas au redressement de l'emploi intérieur. La contribution du secteur à la croissance de la valeur ajoutée régionale totale sur la période 2015-2020 serait de 0,13 pp par an. Ce chiffre marque un net recul au regard de la moyenne calculée entre 1990 et 2013 (graphique 07). Même si cela constitue une amélioration par rapport à la contribution négative enregistrée en moyenne de 2004 à 2013 (-0,11 pp), le résultat reste bien en deçà des performances affichées entre 1997 et 2003 (+0,91 pp par an). Vu la faiblesse des créations d'emplois attendues en projection, la contribution du secteur à la croissance de l'emploi bruxellois serait proche de zéro durant la période 2015-2020, soit un léger mieux néanmoins par rapport aux performances passées.

Commerce et horeca

Avec une part de respectivement 12 % et 14 % dans la valeur ajoutée et l'emploi en 2013, la branche « commerce et horeca » reste un secteur important de l'économie bruxelloise, même si son importance relative a constamment diminué depuis le début des années 1990. Les performances du secteur devraient s'améliorer en projection. Alors que l'évolution de la valeur ajoutée a été négative en moyenne de 1990 à 2013 (-0,8 % par an), elle deviendrait largement positive durant la période 2015-2020 (+1,5 % par an). Ce retour de la croissance ne stimulerait pas

immédiatement l'emploi dans la branche puisque les effectifs continueraient de baisser jusqu'en 2016, avant de repartir à la hausse pour la première fois depuis 2007. Globalement, le nombre de travailleurs augmenterait de 240 unités chaque année de façon nette entre 2015 et 2020. En fin de projection, le secteur totaliserait un peu moins de 98 000 personnes occupées, soit à peine plus qu'en 2012.

Dans ces conditions, les chiffres de contribution de la branche « commerce et horeca » pour les années à venir marquent une nette amélioration, bien visible au graphique 07, aussi bien en ce qui concerne la valeur ajoutée que l'emploi. Le secteur devrait contribuer à la croissance de la valeur ajoutée régionale à hauteur de 0,18 pp par an sur la période 2015-2020, contre -0,12 pp entre 1990 et 2013. Du côté de l'emploi, ces valeurs sont respectivement de +0,03 pp, contre -0,17 pp.

Santé et action sociale

Depuis le début des années 1980, le poids de la branche « santé et action sociale » progresse régulièrement en Région bruxelloise. En 2013, ces activités employaient plus de 68 000 personnes, soit 10 % de l'emploi total. Par rapport à 1990, le nombre de travailleurs a augmenté d'environ 27 000 unités en termes nets. Avec les « autres services marchands » et la branche « administration publique et éducation » (voir plus haut), il s'agit du seul secteur à avoir vu ses effectifs croître sur cet intervalle.

Comme pour les « autres services marchands », l'emploi dans les activités liées à la santé et à l'action sociale a été en partie soutenu par les titres-services (→ Encadré 2). Relativement peu sensible à la conjoncture, aussi bien à la baisse qu'à la hausse, le nombre de travailleurs occupés dans la branche a continué d'augmenter à un rythme élevé ces dernières années, alors que la croissance de l'emploi intérieur marquait le pas dans un contexte économique difficile. Progressant en moyenne de 1,7 % par an sur la période 2015-2020, l'emploi dans la branche suivrait un rythme pratiquement identique à celui de la valeur ajoutée. Cela correspond à la création d'environ 1 200 emplois chaque année de façon nette. Pour les années à venir, le graphique 07 montre que l'on peut s'attendre à une certaine stabilité des performances de la branche « santé et action sociale » par rapport à la période 1990-2013. La contribution à la croissance de l'emploi bruxellois devrait se maintenir à hauteur de 0,17 pp par an entre 2015 et 2020. Le secteur occupe ainsi la deuxième position parmi les principaux contributeurs, loin derrière les

« autres services marchands ». En ce qui concerne la valeur ajoutée, la contribution devrait légèrement augmenter (0,11 pp par an) mais n'expliquerait qu'une faible proportion de la reprise projetée pour l'activité économique de la Région.



Méthodologie : le modèle HERMREG

Depuis fin 2005, sous la coordination du BFP, l'IBSA collabore avec l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) et le Studiedienst van de Vlaamse Regering (SVR) en vue de développer le modèle HERMREG. Il s'agit d'un modèle macroéconométrique dont l'objectif est de fournir des projections macroéconomiques et sectorielles à moyen terme pour chaque région belge. Dans sa version actuelle, le modèle repose sur une architecture descendante qui consiste à ventiler au niveau régional, à l'aide de clés de répartition endogènes, les résultats nationaux issus du modèle HERMES développé par le BFP. Les projections réalisées reposent en partie sur les données de la comptabilité régionale publiées par l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). La modélisation de HERMREG fait intervenir différents modules, notamment pour les variables démographiques, les agrégats macroéconomiques, le marché du travail, les comptes des revenus des ménages, les finances publiques des entités fédérées ou encore les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Pour les variables projetées au niveau sectoriel, le modèle HERMREG distingue 13 branches d'activité définies sur base d'un regroupement des branches de la nomenclature NACE-BEL 2008. La première année de projection varie pour chaque agrégat en fonction de la disponibilité des données. La valeur ajoutée et l'emploi sont par exemple disponibles jusqu'en 2013 (et donc projetés à partir de 2014). Le modèle apporte ainsi un complément d'information aux séries statistiques de la comptabilité régionale publiées avec un délai de deux ou trois années selon les variables. L'horizon de projection est fixé actuellement à 2020. Le modèle HERMREG a connu plusieurs phases de développement et évoluera encore dans les années à venir. La prochaine étape vise à passer à une architecture largement ascendante permettant notamment de réaliser des analyses d'impact de politiques économiques régionales d'offre et de demande.



En résumé

Les projections pour la période 2015-2020 tablent sur une amélioration du contexte macroéconomique en Région de Bruxelles-Capitale : la reprise de la croissance de l'activité économique se confirme en 2015, tout en restant modérée, et l'emploi repart à la hausse.

Le secteur tertiaire domine toujours largement la structure d'activité à Bruxelles mais le processus de tertiarisation de l'économie, à l'oeuvre depuis plusieurs décennies, semble progressivement plafonner.

En ce qui concerne la valeur ajoutée, la reprise de l'activité économique à Bruxelles s'appuierait essentiellement sur le secteur financier et sur la branche des « autres services marchands ».

Côté emploi, les principaux contributeurs au redressement attendu sont les « autres services marchands » ainsi que la branche « santé et action sociale ».



Glossaire et abréviations

Contribution à la croissance : produit du taux de croissance d'une composante d'un agrégat (la valeur ajoutée bruxelloise par exemple) par son poids relatif dans cet agrégat à la période précédente. Lorsque l'évolution de la composante est exprimée en volume, les contributions calculées ne sont pas additives.

Emploi intérieur : ensemble des travailleurs salariés et indépendants qui travaillent dans une zone géographique donnée, quel que soit leur lieu de résidence.

Évolution en volume : évolution d'un agrégat économique (le PIB, par exemple) en termes réels, c'est-à-dire avec correction de l'effet de l'inflation.

Point de pourcentage (pp) : unité de la différence entre deux valeurs exprimées en pour cent.

Productivité (apparente) du travail : rapport entre la valeur ajoutée et le nombre de travailleurs.

Secteur tertiaire : ensemble des services marchands et non marchands recouvrant les sections G à T de la nomenclature NACE-BEL 2008.

Valeur ajoutée : différence entre la valeur de la production et celle de la consommation intermédiaire (c'est-à-dire les achats de biens et services utilisés comme inputs dans un processus de production) ; la valeur ajoutée se définit également comme la somme des rémunérations attribuées aux facteurs de production.



Pour aller plus loin

- BFP, mai 2015, *Perspectives économiques 2015-2020*.
- BFP, IBSA, IWEPS, SVR, juillet 2015, *Perspectives économiques régionales 2015-2020* (rapport disponible sur le site de l'IBSA) (www.ibsa.irisnet.be).
- BFP, ICN, septembre 2015, *Budget économique*.
- IBSA, Observatoire bruxellois de l'Emploi, décembre 2014, *Transfert de compétences en matière d'Emploi et de Formation professionnelle : Rapport du Groupe d'Experts*.
- ICN, février 2015, *Comptes régionaux 2013*.
- SCHREIBER A., VICARD A., juillet 2011, *La tertiarisation de l'économie française et le ralentissement de la productivité entre 1978 et 2008*, in *L'économie française - Comptes et dossiers*, Insee Références, Édition 2011.

NOTES

[1] Les résultats détaillés des perspectives économiques régionales 2015-2020 sont présentés dans un rapport disponible sur le site de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (→ Pour aller plus loin). Ces projections n'intègrent pas les révisions effectuées au niveau national en septembre 2015 par le BFP, dans le cadre de la réalisation

du budget économique. Par rapport aux chiffres de mai 2015, la croissance du PIB belge en volume est restée inchangée pour 2015 et a été revue à la baisse de 0,3 point de pourcentage (pp) en 2016. En matière d'emploi, le taux de croissance de 2015 n'a pas été modifié et celui de 2016 a été réduit de 0,1 pp.

[2] Les statistiques analysées ici remontent au début des années 1980 mais certaines évolutions de fond concernant la structure de l'activité économique à Bruxelles et en Belgique sont apparues plus tôt. En particulier, le processus de désindustrialisation dans les pays industrialisés s'est amorcé à la fin des années 1960 [Schreiber et Vicard, 2011].

F10CUS

Inscrivez-vous à la newsletter sur www.ibsa.irisnet.be



Coordination scientifique : Astrid Romain
Comité de lecture : Xavier Dehaibe, Aynah Gangji, Line Jussiant, Astrid Romain
Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles – T. 02 800 38 60 – F. 02 800 38 23 – ibsa@sprb.brussels
Ed. resp.: Christian Lamouline, Secrétaire général du Service public régional de Bruxelles
©2015 Région de Bruxelles-Capitale. Tous droits réservés.